

## Code de déontologie Serment

### Code de la santé publique Code de déontologie des sages-femmes

Article R.4127-365 du code de la santé publique.

*« Toute sage-femme, lors de son inscription au tableau, doit affirmer devant le conseil départemental de l'Ordre qu'elle a eu connaissance du présent code de déontologie et s'engager sous serment et par écrit à le respecter. »*

*« J'affirme sur l'honneur avoir pris connaissance du code de déontologie et fais le serment de le respecter. »*

Veillez reproduire par écrit la phrase ci-dessus :

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Signature :